

« Droit d'auteur : comment en tirer profit ? », le nouveau livre de Wahabou Bara donne des solutions

Ce mardi 03 Septembre 2019 a eu lieu dans la capitale Burkinabé la dedicace du livre « droit d'auteur : comment en tirer profit ? » de Wahabou Bara, directeur général du Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA).

Quel regard porte-t-on sur le droit d'auteur au Burkina? Quelle appréhension les principaux bénéficiaires, notamment les créateurs et auxiliaires de la création ont-ils du droit d'auteur? Comment la gestion collective de ce droit est-elle effectuée au Burkina? Quels sont les flux des revenus des auteurs, artistes-interprètes, éditeurs et producteurs d'œuvres littéraires et artistiques? Quelles est la corrélation entre le droit d'auteur et les industries culturelles créatives? Autnt de questions qui trouvent reponse dans cet livre deuxieme du genre de l'auteur.

Pour l'éditeur Thierry Millogo, « *c'est un instrument qui va aider à faire vivre les artistes et à améliorer les conditions de vie et de travail (...)* C'est aussi un livre facile à lire car l'auteur a utilisé un langage facile à comprendre ». Première sur le continent africain, il compte avec l'auteur, l'étendre dans les autres pays de sorte à l'internationaliser.

« *On se pose beaucoup de questions sur les droits des créateurs, le droit des artistes. L'industrie culturelle est*

un domaine commercial où ceux qui interviennent doivent vivre de leur œuvre. Beaucoup de questions sont souvent posées sur l'accessibilité des uns et des autres sur l'information qui régit la fonction, sur les droits liés à leur activité », laisse entendre le ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, Harouna Kaboré, parrain de la cérémonie. Le ministre en a profiter pour offrir 100 livres aux acteurs culturels.



Dans la première partie du livre, "droit d'auteur : concepts, enjeux et défis au Burkina Faso", l'auteur s'intéresse aux généralités sur le droit d'auteur et sa mise en œuvre à travers la gestion collective par le BBDA qui connaît un encadrement juridique au triple plan international, régional et national.

Dans la deuxième partie, “droit d’auteur et industrie culturelles et créatives”, Walib Bara donne la parole aux bénéficiaires du droit d’auteur et des droits voisins. La contribution du bureau de droit d’auteur dans l’action culturelle et la protection sociale des artistes est évoquée dans cette seconde partie.

Enfin, dans la troisième partie du roman, “portée économique du droit d’auteur”, l’auteur parle des sources de revenus des différents titulaires du droit d’auteur et des droits voisins. Il cite les segments porteurs du droit d’auteur dans la musique et les nouveaux modèles économiques issus du numérique.